



PUCES DE COUTURIERES ET LOISIRS CREATIFS
Samedi 7 Novembre 2026 De 10h à 18h
Maison de quartier des Paradis
92260 FONTENAY AUX ROSES

BULLETIN D'INSCRIPTION (à remplir en caractères MAJUSCULES)

A retourner par mail à puceccjl.far@gmail.com :

Nom (en majuscules) :

.....

Prénom :

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone :

.....

Courriel (en majuscules) :

.....

Type d'objets vendus :

.....

Matériel demandé :

Table 2.10 m x 0,80 m (1 maximum par exposant)

Grille de 2 m x 1 m(1 grille par table maximum)

chaises à disposition

Je souhaite 1 table supplémentaire (si le nombre de participant max n'est pas atteint) : Oui / Non

A joindre avec le bulletin d'inscription complété par mail

- Copie d'un document d'identité (Carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- N° Siret si vous êtes une association

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Je soussigné(e),.....

- déclare sur l'honneur, agir en tant que particulier, ne vendre que des objets personnels et usagés, ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile.
- accepte le règlement et les conditions d'inscription aux Puces de couturières du 07 novembre 2026

Fait à : Le : Signature :



PUCES DE COUTURIERES ET LOISIRS
CREATIFS
Samedi 07 Novembre 2026 De 10h à 18h
Maison de quartier des Paradis
92260 FONTENAY AUX ROSES

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT

Tarif et Matériel proposé

- 1 table de 2.10 m x 0, 80 m : gratuit
- grille de 2 m de haut x 1 m de large : gratuit
- chaises à disposition

1 table et 1 grille maximum par exposant

Inscription

Le bulletin d'inscription complété est à retourner par mail à
puceccjl.far@gmail.com

Vous devez impérativement joindre à votre bulletin d'inscription :

- une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (Carte d'identité, passeport ou permis de conduire).
- votre n° Siret si vous êtes une association ainsi que les nom, prénom, qualité, adresse de la personne représentant l'association

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, la date de reception du mail faisant foi
Un emplacement vous sera attribué, aucun changement de place ne sera accepté et le placement à côté d'un autre exposant ne peut être garanti.
La confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans la limite des places disponibles. Une liste d'attente pourra être établie en cas de demandes trop nombreuses.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Organisation

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de **vous présenter entre 8h et 9h** à l'entrée de la salle.

Vous vous engagez à tenir votre stand ouvert jusqu'à 18h, heure de fermeture au public.

Les emplacements devront être libérés, **nettoyés et débarrassés au plus tard à 19h.**

Accès :

La Maison de quartier des Paradis est située rue Paul Verlaine à Fontenay aux Roses

En voiture

Par la rue des Paradis, stationnements publics aux alentours

En transport en commun :

RER B Fontenay aux Roses,

Bus 128 , arrêt Gambetta, puis 8 minutes à pied

REGLEMENT

Les Puces des couturières sont réservées aux particuliers, non professionnels, en vue de vendre exclusivement des objets personnels en relation avec une activité de couture, de loisirs artisanaux, artistiques ou créatifs (matières premières, matériels, outils, livres sur le sujet, etc.).

La vente d'objets finis ou de créations est interdite

Les exposants s'engagent à ne pas participer à plus de deux fois par an à ce type de manifestation (article L310-2 du code de commerce et R321-9 du code pénal).

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière sanitaire et de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non-conformes aux règles.

La vente de meubles, d'armes, de produits alimentaires et d'objets à caractère tendancieux est interdite.

Le CCJL se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

La participation à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement et chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner. Il s'engage à se conformer aux consignes qui pourraient lui être données par l'organisateur ou les forces de l'ordre.

En vous souhaitant de bonnes ventes,

Le CCJL

Pour toute information complémentaire par mail à l'adresse suivante :

puceccjl.far@gmail.com

Les informations recueillies sur le bulletin d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CCJL. Elles sont conservées uniquement pour vous contacter de nouveau lors de l'organisation des prochaines Puces. A tout moment, vous pouvez nous contacter au puceccjl.far@gmail.com et demander à rectifier ou effacer les données vous concernant ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.